La Crau le 12 mai 2022

**NOTICE D'INFORMATION**

**Séjour de 3 jours de randonnées (du 04 au 06 Juin 2022- 2 nuitées)**

**Villars Colmars**

**✋ La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2021/2022 avec assurance RC ou plus.**

Nombre de participants : 10 au minimum, 16 au maximum

Dates : du samedi 04 Juin au lundi 06 Juin 2022.

Déplacements : voitures personnelles (possibilité de covoiturage à la discrétion des participants )

# PROGRAMME :

Les participants, munis de leur piquenique pour le samedi midi, sont attendus devant l’hôtel Le FRANCE

1 place De La Tour ; 04370 Colmars ; lieu de départ du séjour, le samedi 04 mai 2022 à 12h30

Les 3 jours de randonnées prévues, de l'ordre de 15 à 20 km, sauf celle du 1er jour (10 km) permettront de découvrir le cœur du parc régional du Queyras. :

* Samedi PM : La croix du puy  (3 3 3) 9.1 kms ; 540m ; altitude maxi 1690m ; 4h
* Dimanche : Boucle des lacs de Lignin (5 4 4) 18 kms ; 750m ; altitude maxi 2280m ; 8h .
* Lundi : Le tour des 3 lacs (4 3 3) 14 kms ; 670m ; altitude maxi 2650m ; 6h

Fin de séjour à l'issue à l’issue de la randonnée et retour sur LA CRAU .

**HEBERGEMENT :**

L'hébergement en demi pension sera assuré dans l’ hôtel  LE FRANCE à COLMARS, qui assurera la fourniture des repas du soir. Les participants devront prévoir les pique-niques du midi à emporter ou se les procurer sur place.

# COUT DU SEJOUR :

Le coût du séjour est fixé à **112.50 €** par personne prix ferme et définitif non révisable, en demi pension, en chambre double.

**Ce prix comprend** :

-La ½ pension, du dîner du 1er jour au petit déjeuner du dernier jour.

-L'accompagnement des randonnées par un Animateur de l'Association.

**Ne sont pas compris** :

-La fourniture des pique-niques pour les repas du midi.

-Les boissons

-Les dépenses personnelles

-Le voyage, jusqu'à COLMARS et les déplacements sur place basés sur le co-voiturage.

-Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)

-D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont ouvertes à compter du 15 février 2022 à la permanence de l'Association. Les bulletins d’inscriptions dument remplis doivent être accompagnés d’un chèque de réservation à l’ordre de l’association.

Suivant le nombre d’inscrits, la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise au 28 février 2022. En cas d'annulation, le remboursement de la préinscription sera effectué par l'Association.

**ASSURANCES FACULTATIVES :**

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l’inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à l’article de présentation sur le site.

**PAIEMENTS :**

Acompte de **55** € à l’inscription. Date limite **15/02/2021.**

Primes d'assurance (facultatives) lors de l'inscription.

Solde du séjour à la facture **06 juin 2022**

Avant le départ, possibilité d’annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et les contributions EIT et UEIT seront systématiquement dues.

## Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'Association

# DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS :

Les participants sont invités à se regrouper, par affinité, pour constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule. Déplacement d'environ 700 kms comprenant aller-retour+ trajets sur place.

Chaque équipage constitué gérera la contribution de chacun au frais du déplacement. (Trajet A-R et trajets sur place)

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

-Annulation faite avant le 28/02/2022 : restitution des sommes versées.

-Annulation faite entre le 28/02/2022 et le 01/06/2022 : les sommes versées sont dues

-Annulation postérieure au 01/06/2022 : retenue de 100% du montant total du séjour.

**DIVERS :**

Le départ de la randonnée de la randonnée du Dimanche 5 juin est accessible en voiture par une piste forestière carrossable.

Une réunion des participants, pourra être organisée vers la mi-mai 2022.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence de l'Association ou sur le site de l’association ***(http://www.lesrandonneurscraurois.fr).***